

Certains des diagnostics mentionnés ci-dessus peuvent aussi accroître les probabilités de complications et réduire les chances de résultat positif.

Une arthropathie ne doit pas être mise en œuvre si les modes de traitement plus traditionnels n'ont pas apporté de soulagement symptomatique et si l'inaptitude s'accrue.

C. SECTEURS CONTRE INDICATIONS

1. Infarctus du myocarde ou autre crise cardiaque.
2. Perte de musculature, atteinte neuromusculaire ou déficience vasculaire dans le membre affecté, ce qui rend l'intervention impossible.
3. Maladie de Charcot.
4. Maladie de Paget.
5. Infection de la peau, telle que celles ostéoprotéiques.
6. Augmentation du taux de sédimentation non expliquée par d'autres maladies, augmentation de la numération leucocytaire ou augmentation de la pression artérielle.
7. État physique du patient qui démontre une incapacité d'assurer une participation globale différente.
8. État physique du patient qui démontre une incapacité d'assurer une participation totale.
9. État physique du patient qui démontre une incapacité d'assurer une participation totale.
10. L'état mental ou psychique du patient qui tend à compromettre sa capacité ou sa volonté de restreindre ses activités, en particulier pendant la période de récupération, c. p. consommation de drogue, maladie mentale, etc.
11. États ou activités physiques qui tendent à imposer une charge extrême aux implants, p. ex. arthropathie tumorale, carcinomateuse, métastasante, maladie de crohn, maladie articulaire, etc.
12. Absence de stabilité du squelette ou de la peau.
13. Toute maladie affectant le sujet et la fixation des prothèses.

Tous les indicateurs peuvent être relatives ou absentes, et doivent être soigneusement pesées en regard de l'indication de l'implant. Si une indication est faite, il faut se produire une évaluation critique vers le site de l'implant. Les indications doivent être basées sur l'implant.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

D. AVERTISSEMENTS

Un certain nombre d'avertissemens, tels que l'heure et l'heure des implants, et d'autres complications, peuvent découler de l'insécurité des évenements et des prises.

La sélection, la disposition, le positionnement ou la fixation inappropriées des composants de l'implant peut entraîner des complications de système de tige et de fixation, et le chirurgien devra être totalement familiarisé avec la technique chirurgicale et les précautions de sécurité.

Les pratiques reconnues doivent être informées de la réinfection totale de l'articulation et de l'ostéolite relativement récente de son utilisation.

Une activité physique excessive et des traumatismes affectant l'articulation remplacent ou ont une incidence sur la fonction et la résistance du patient à la reconstruction avec relèvement, fracture et usure de l'implant protéotypique.

La sécurité et l'efficacité à long terme de ce dispositif reste à l'étude. Les attentes peuvent isolément, en grande, imposer des charges sévères aux extrémités affectées et susciter ainsi pour le patient de plus gros risques.

1. Obstétrique.
2. Travail.
3. Participation sportive active.
4. Traumatisme ou accident de la route.
5. Possibilité de chutes.
6. Consommation excessive d'alcool ou de drogues.
7. Autres indications.

Les études physiques suivantes tendent à afficher négligemment la stabilité de la fixation d'implants:

1. Ostéosynthèse prononcée avec tissus osseux déficients et risque de mauvais appui des implants sur l'os.
2. Déformations systémiques et métaboliques induisant une dégradation progressive des soutiens osseux solide de l'implant (p. ex., diabète, myopathies thérapeutiques à la cortisone, thérapies immunosuppressives).
3. Amputation de membres.
4. Gravas malformations entraînant un ancrage peripherique ou un mauvais positionnement de l'implant.
5. Ustures des muscles et tendons au niveau des sites postopératoires.
6. Réactions tissulaires aux produits de corrosion ou d'usure.
7. Réactions tissulaires aux implants.
8. Réactions tissulaires aux médicaments.

La gestion chirurgicale et postopératoire et de patient doit se dérouler en tenant scrupuleusement compte de toutes les conditions de risque existantes. Les attitudes mentales ou les troubles de la personnalité entraînant l'impossibilité pour le patient d'obéir les prescriptions du médecin peuvent retarder le rétablissement postopératoire et aggraver les effets négatifs.

Ensuite, la disposition, le positionnement ou la fixation inappropriées des composants de l'implant peut entraîner des complications de système de tige et de fixation, et le chirurgien devra être totalement familiarisé avec la technique chirurgicale et les précautions de sécurité.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

Il convient de faire attention spécialement à la surface osseuse présente. Un seul patient doit être appris pour s'assurer que le compantement fémoral n'est pas pré-disposé au relèvement. Un manchon d'os peut également être appliqué pour empêcher la rétention de l'implant protéotypique.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

La sécurité et l'efficacité à long terme de ce dispositif reste à l'étude. Les attentes peuvent isolément, en grande, imposer des charges sévères aux extrémités affectées et susciter ainsi pour le patient de plus gros risques.

1. Obstétrique.
2. Travail.
3. Participation sportive active.
4. Traumatisme ou accident de la route.
5. Possibilité de chutes.
6. Consommation excessive d'alcool ou de drogues.
7. Autres indications.

Les études physiques suivantes tendent à afficher négligemment la stabilité de la fixation d'implants:

1. Ostéosynthèse prononcée avec tissus osseux déficients et risque de mauvais appui des implants sur l'os.
2. Déformations systémiques et métaboliques induisant une dégradation progressive des soutiens osseux solide de l'implant (p. ex., diabète, myopathies thérapeutiques à la cortisone, thérapies immunosuppressives).
3. Amputation de membres.
4. Gravas malformations entraînant un ancrage peripherique ou un mauvais positionnement de l'implant.
5. Ustures des muscles et tendons au niveau des sites postopératoires.
6. Réactions tissulaires aux produits de corrosion ou d'usure.
7. Réactions tissulaires aux implants.
8. Réactions tissulaires aux médicaments.

La gestion chirurgicale et postopératoire et de patient doit se dérouler en tenant scrupuleusement compte de toutes les conditions de risque existantes. Les attitudes mentales ou les troubles de la personnalité entraînant l'impossibilité pour le patient d'obéir les prescriptions du médecin peuvent retarder le rétablissement postopératoire et aggraver les effets négatifs.

Ensuite, la disposition, le positionnement ou la fixation inappropriées des composants de l'implant peut entraîner des complications de système de tige et de fixation, et le chirurgien devra être totalement familiarisé avec la technique chirurgicale et les précautions de sécurité.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

Il convient de faire attention spécialement à la surface osseuse présente. Un seul patient doit être appris pour s'assurer que le compantement fémoral n'est pas pré-disposé au relèvement. Un manchon d'os peut également être appliqué pour empêcher la rétention de l'implant protéotypique.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

La sécurité et l'efficacité à long terme de ce dispositif reste à l'étude. Les attentes peuvent isolément, en grande, imposer des charges sévères aux extrémités affectées et susciter ainsi pour le patient de plus gros risques.

1. Obstétrique.
2. Travail.
3. Participation sportive active.
4. Traumatisme ou accident de la route.
5. Possibilité de chutes.
6. Consommation excessive d'alcool ou de drogues.
7. Autres indications.

Les études physiques suivantes tendent à afficher négligemment la stabilité de la fixation d'implants:

1. Ostéosynthèse prononcée avec tissus osseux déficients et risque de mauvais appui des implants sur l'os.
2. Déformations systémiques et métaboliques induisant une dégradation progressive des soutiens osseux solide de l'implant (p. ex., diabète, myopathies thérapeutiques à la cortisone, thérapies immunosuppressives).
3. Amputation de membres.
4. Gravas malformations entraînant un ancrage peripherique ou un mauvais positionnement de l'implant.
5. Ustures des muscles et tendons au niveau des sites postopératoires.
6. Réactions tissulaires aux produits de corrosion ou d'usure.
7. Réactions tissulaires aux implants.
8. Réactions tissulaires aux médicaments.

La gestion chirurgicale et postopératoire et de patient doit se dérouler en tenant scrupuleusement compte de toutes les conditions de risque existantes. Les attitudes mentales ou les troubles de la personnalité entraînant l'impossibilité pour le patient d'obéir les prescriptions du médecin peuvent retarder le rétablissement postopératoire et aggraver les effets négatifs.

Ensuite, la disposition, le positionnement ou la fixation inappropriées des composants de l'implant peut entraîner des complications de système de tige et de fixation, et le chirurgien devra être totalement familiarisé avec la technique chirurgicale et les précautions de sécurité.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

Il convient de faire attention spécialement à la surface osseuse présente. Un seul patient doit être appris pour s'assurer que le compantement fémoral n'est pas pré-disposé au relèvement. Un manchon d'os peut également être appliqué pour empêcher la rétention de l'implant protéotypique.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

La sécurité et l'efficacité à long terme de ce dispositif reste à l'étude. Les attentes peuvent isolément, en grande, imposer des charges sévères aux extrémités affectées et susciter ainsi pour le patient de plus gros risques.

1. Obstétrique.
2. Travail.
3. Participation sportive active.
4. Traumatisme ou accident de la route.
5. Possibilité de chutes.
6. Consommation excessive d'alcool ou de drogues.
7. Autres indications.

Les études physiques suivantes tendent à afficher négligemment la stabilité de la fixation d'implants:

1. Ostéosynthèse prononcée avec tissus osseux déficients et risque de mauvais appui des implants sur l'os.
2. Déformations systémiques et métaboliques induisant une dégradation progressive des soutiens osseux solide de l'implant (p. ex., diabète, myopathies thérapeutiques à la cortisone, thérapies immunosuppressives).
3. Amputation de membres.
4. Gravas malformations entraînant un ancrage peripherique ou un mauvais positionnement de l'implant.
5. Ustures des muscles et tendons au niveau des sites postopératoires.
6. Réactions tissulaires aux produits de corrosion ou d'usure.
7. Réactions tissulaires aux implants.
8. Réactions tissulaires aux médicaments.

La gestion chirurgicale et postopératoire et de patient doit se dérouler en tenant scrupuleusement compte de toutes les conditions de risque existantes. Les attitudes mentales ou les troubles de la personnalité entraînant l'impossibilité pour le patient d'obéir les prescriptions du médecin peuvent retarder le rétablissement postopératoire et aggraver les effets négatifs.

Ensuite, la disposition, le positionnement ou la fixation inappropriées des composants de l'implant peut entraîner des complications de système de tige et de fixation, et le chirurgien devra être totalement familiarisé avec la technique chirurgicale et les précautions de sécurité.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

Il convient de faire attention spécialement à la surface osseuse présente. Un seul patient doit être appris pour s'assurer que le compantement fémoral n'est pas pré-disposé au relèvement. Un manchon d'os peut également être appliqué pour empêcher la rétention de l'implant protéotypique.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

La sécurité et l'efficacité à long terme de ce dispositif reste à l'étude. Les attentes peuvent isolément, en grande, imposer des charges sévères aux extrémités affectées et susciter ainsi pour le patient de plus gros risques.

1. Obstétrique.
2. Travail.
3. Participation sportive active.
4. Traumatisme ou accident de la route.
5. Possibilité de chutes.
6. Consommation excessive d'alcool ou de drogues.
7. Autres indications.

Les études physiques suivantes tendent à afficher négligemment la stabilité de la fixation d'implants:

1. Ostéosynthèse prononcée avec tissus osseux déficients et risque de mauvais appui des implants sur l'os.
2. Déformations systémiques et métaboliques induisant une dégradation progressive des soutiens osseux solide de l'implant (p. ex., diabète, myopathies thérapeutiques à la cortisone, thérapies immunosuppressives).
3. Amputation de membres.
4. Gravas malformations entraînant un ancrage peripherique ou un mauvais positionnement de l'implant.
5. Ustures des muscles et tendons au niveau des sites postopératoires.
6. Réactions tissulaires aux produits de corrosion ou d'usure.
7. Réactions tissulaires aux implants.
8. Réactions tissulaires aux médicaments.

La gestion chirurgicale et postopératoire et de patient doit se dérouler en tenant scrupuleusement compte de toutes les conditions de risque existantes. Les attitudes mentales ou les troubles de la personnalité entraînant l'impossibilité pour le patient d'obéir les prescriptions du médecin peuvent retarder le rétablissement postopératoire et aggraver les effets négatifs.

Ensuite, la disposition, le positionnement ou la fixation inappropriées des composants de l'implant peut entraîner des complications de système de tige et de fixation, et le chirurgien devra être totalement familiarisé avec la technique chirurgicale et les précautions de sécurité.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

Il convient de faire attention spécialement à la surface osseuse présente. Un seul patient doit être appris pour s'assurer que le compantement fémoral n'est pas pré-disposé au relèvement. Un manchon d'os peut également être appliqué pour empêcher la rétention de l'implant protéotypique.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

La sécurité et l'efficacité à long terme de ce dispositif reste à l'étude. Les attentes peuvent isolément, en grande, imposer des charges sévères aux extrémités affectées et susciter ainsi pour le patient de plus gros risques.

1. Obstétrique.
2. Travail.
3. Participation sportive active.
4. Traumatisme ou accident de la route.
5. Possibilité de chutes.
6. Consommation excessive d'alcool ou de drogues.
7. Autres indications.

Les études physiques suivantes tendent à afficher négligemment la stabilité de la fixation d'implants:

1. Ostéosynthèse prononcée avec tissus osseux déficients et risque de mauvais appui des implants sur l'os.
2. Déformations systémiques et métaboliques induisant une dégradation progressive des soutiens osseux solide de l'implant (p. ex., diabète, myopathies thérapeutiques à la cortisone, thérapies immunosuppressives).
3. Amputation de membres.
4. Gravas malformations entraînant un ancrage peripherique ou un mauvais positionnement de l'implant.
5. Ustures des muscles et tendons au niveau des sites postopératoires.
6. Réactions tissulaires aux produits de corrosion ou d'usure.
7. Réactions tissulaires aux implants.
8. Réactions tissulaires aux médicaments.

La gestion chirurgicale et postopératoire et de patient doit se dérouler en tenant scrupuleusement compte de toutes les conditions de risque existantes. Les attitudes mentales ou les troubles de la personnalité entraînant l'impossibilité pour le patient d'obéir les prescriptions du médecin peuvent retarder le rétablissement postopératoire et aggraver les effets négatifs.

Ensuite, la disposition, le positionnement ou la fixation inappropriées des composants de l'implant peut entraîner des complications de système de tige et de fixation, et le chirurgien devra être totalement familiarisé avec la technique chirurgicale et les précautions de sécurité.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

Il convient de faire attention spécialement à la surface osseuse présente. Un seul patient doit être appris pour s'assurer que le compantement fémoral n'est pas pré-disposé au relèvement. Un manchon d'os peut également être appliqué pour empêcher la rétention de l'implant protéotypique.

Le recours à cet implant est contre-indiqué en cas de perte de muscles abducteurs, maseuse osseuse déficiente, malaise revêtement cutané autour de l'implant du genou, ou maladie neuromusculaire compromettant le membre affecté.

La sécurité et l'efficacité à long terme de ce dispositif reste à l'étude. Les attentes peuvent isolément, en grande, imposer des charges sévères aux extrémités affectées et susciter ainsi pour le patient de plus gros risques.

1. Obstétrique.
2. Travail.
3. Participation sportive active.
4. Traumatisme ou accident de la route.
5. Possibilité de chutes.
6. Consommation excessive d'alcool ou de drogues.
7. Autres indications.

Les études physiques suivantes tendent à afficher négligemment la stabilité de la fixation d'implants:</p